

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Sophie-de-Lévrard, tenue **le 29 janvier 2026 à compter de 19h30**, au 184-A Saint-Antoine à Sainte-Sophie-de-Lévrard.

**PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET – TAXATION 2026 ET LE PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU 29 JANVIER 2026 À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. Présence et vérification du quorum;
2. Ouverture de la séance;
3. Constatation de l'avis de convocation;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 68-2026 – Fixant le taux de taxation 2026, modifiant le règlement n° 65-2025;
6. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2026;
7. Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;
8. Période de questions;
9. Levée de l'assemblée.

1 - PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard siège en séance extraordinaire, ce jeudi 29 janvier 2026, à 19h30 au 184-A Saint-Antoine à Sainte-Sophie-de-Lévrard.

Sont présents à cette séance : la conseillère, madame, Vanessa Robidas-Gravel, ainsi que les conseillers, messieurs Martin Jacques, Robert Desharnais, Mario Demers et Michel Demers, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Demers, maire. Assisté également à la séance, madame Josée Croteau, directrice générale et greffière-trésorière.

Absence : madame Cathy Michel

2 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire, M. Sébastien Demers déclare la séance ouverte.

3 - CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT QUE les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ), la directrice générale et greffière-trésorière déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 21^e jour de janvier 2026, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ;

CONSIDÉRANT l'article 153 du CMQ énonçant que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

CONSIDÉRANT l'article 956 du CMQ, il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera tenue selon l'ordre du jour.

4 – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4.1

RÉSOLUTION 7321-01-2026 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pu prendre connaissance avant la présente séance de l'ordre du jour puisqu'il leur fut transmis conformément aux procédures et dans les délais établis exigés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Mario Demers

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

5.

RÉSOLUTION 7322-01-2026 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 68-2026 – FIXANT LE TAUX DE TAXATION 2026, MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 65-2025

Madame la conseillère, Vanessa Robidas Gravel, par la présente :

- Donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance du conseil subséquente, le règlement n° 68-2026 - Fixant le taux de taxation 2026 de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard.
- De même, dépose ledit projet de règlement n° 68-2026 - Fixant le taux de taxation 2026 de la municipalité et présente le projet de règlement conformément à la Loi, et qu'il sera adopté à une prochaine séance, soit celle du 10 février 2026.

Ce Règlement a pour objet : d'indiquer les différentes taxes foncières et les taxes de services, d'emprunt pour l'année fiscale à venir ainsi que le nombre de versements, incluant les dates de ceux-ci et les intérêts, puis pénalités en cas de non-respect des dates d'échéance. Et ce, tenant compte du rôle d'évaluation à compter du 1er janvier 2026.

Avis est également donné, que suivant la séance, une copie du projet de règlement déposé à cette séance sera mise à la disposition du public pour consultation sur le babillard du bureau municipal du 174-A, Saint-Antoine durant les heures d'ouverture régulières et sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.munstesophie.org

ADOPTÉE

6.

RÉSOLUTION 7323-01-2026 DÉPÔT ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit adopter annuellement ses prévisions budgétaires, conformément à l'article 953.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard prévoit des dépenses équivalentes aux revenus;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Demers

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026, tel que présenté et détaillé à l'Annexe A, laquelle est jointe au présent procès-verbal.

ADOPTÉE

7.

**RÉSOLUTION 7324-01-2026
PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit adopter annuellement son programme triennal des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents tel qu'il est prévu dans l'article 953.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal des immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser et initier au cours des trois années à venir. Son adoption confirme l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser, ni un engagement ou une garantie de réalisation;

CONSIDÉRANT QUE certains projets figurant au PTI sont sous réserve d'approbation gouvernementale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Desharnais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le plan triennal d'immobilisations de la municipalité pour les exercices financiers 2026-2027-2028, tel que présenté et détaillé à l'Annexe B, laquelle est jointe au présent procès-verbal.

ADOPTÉE

8.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire invite maintenant les citoyens présents à la séance tenante à poser leurs questions oralement aux membres du conseil, en rappelant aux citoyens que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour, et ce, conformément à l'article 956 du Code municipal.

La période de questions débute à 20h02 et se termine à 20h28.

9.

**RÉSOLUTION 7325-01-2026
LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Vanessa Robidas Gravel

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que cette séance soit levée à 20h29.

Je, Sébastien Demers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi-même de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142. (2), du Code municipal.



Sébastien Demers
Maire



Josée Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière

ANNEXE A
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

BUDGET 2026		BUDGET 2025	DIFFÉRENCES 2025-2026
Revenus			
Taxes sur la valeur foncière et agricole	1 237 246,00 \$	1 207 523,00 \$	29 723,00 \$
Taxes spéciales (garage municipal et incendie)	36 667,00 \$	36 623,00 \$	44,00 \$
Taxes sur une autre base	313 835,00 \$	320 325,00 \$	(6 490,00) \$
Compensations tenant lieu de taxes	16 690,00 \$	16 684,00 \$	6,00 \$
Transferts	784 117,00 \$	592 596,00 \$	191 521,00 \$
Services rendus	51 661,00 \$	42 755,00 \$	51 661,00 \$
Imposition de droits	35 800,00 \$	30 000,00 \$	5 800,00 \$
Intérêts	29 000,00 \$	63 200,00 \$	(34 200,00) \$
Autres revenus	5 250,00 \$	25 050,00 \$	(19 800,00) \$
Total des Revenus:	2 510 266,00 \$	2 334 756,00 \$	218 265,00 \$
Charges			
Administration générale			
Conseil	67 606,00 \$	65 311,00 \$	2 295,00 \$
Application de la Loi	23 000,00 \$	6 500,00 \$	16 500,00 \$
Gestion financière et administrative, et greffe	409 820,00 \$	447 513,00 \$	(37 693,00) \$
Évaluation	27 080,00 \$	26 940,00 \$	140,00 \$
Autres	82 900,00 \$	132 503,00 \$	(49 603,00) \$
Sous-total:	610 406,00 \$	678 767,00 \$	(68 361,00) \$
Sécurité publique			
Police	91 473,00 \$	85 126,00 \$	6 347,00 \$
Sécurité incendie	137 704,00 \$	137 921,00 \$	(217,00) \$
Sécurité civile et publique	9 500,00 \$	24 100,00 \$	(14 600,00) \$
Sous-total:	238 677,00 \$	247 147,00 \$	(8 470,00) \$
Transport routier			
Voirie municipale	420 376,00 \$	455 345,00 \$	(34 969,00) \$
Enlèvement de neige	199 000,00 \$	192 955,00 \$	6 045,00 \$
Éclairage de rues	5 500,00 \$	3 400,00 \$	2 100,00 \$
Transport collectif	5 140,00 \$	5 066,00 \$	74,00 \$
Sous-total:	630 016,00 \$	656 766,00 \$	(26 750,00) \$
Hygiène du milieu et santé bien-être			
Traitements de l'eau	5 300,00 \$	4 500,00 \$	800,00 \$
Réseau de distribution de l'eau (municipal)	104 528,00 \$	105 328,00 \$	(800,00) \$
Réseau de distribution de l'eau (privé)	24 051,00 \$	27 346,00 \$	(3 295,00) \$
Réseau d'égout	77 200,00 \$	95 425,00 \$	(18 225,00) \$
Matières résiduelles	104 575,00 \$	105 988,00 \$	(1 413,00) \$
Santé et bien-être	6 000,00 \$	4 100,00 \$	1 900,00 \$
Sous-total:	321 654,00 \$	342 687,00 \$	(21 033,00) \$
Aménagement, urbanisme et développement			
Inspection et frais de publication	37 870,00 \$	30 653,00 \$	7 217,00 \$
Patrimoine	5 000,00 \$	40 000,00 \$	(35 000,00) \$
Promotion et développement	476 655,00 \$	230 812,00 \$	245 843,00 \$
Sous-total:	519 525,00 \$	301 465,00 \$	218 060,00 \$
Loisirs et culture			
Loisirs, gym, camps de jour, parcs et sentier	194 149,00 \$	53 711,00 \$	140 438,00 \$
Culture et Bibliothèque	45 496,00 \$	65 769,00 \$	(20 273,00) \$
Sous-total:	239 645,00 \$	119 480,00 \$	120 165,00 \$
Total des Charges de fonctionnement:	2 559 923,00 \$	2 346 312,00 \$	213 611,00 \$
Frais de financement (Intérêts long terme)	20 000,00 \$	19 723,00 \$	277,00 \$
Affectations (Remboursement du capital)	17 900,00 \$	16 900,00 \$	1 000,00 \$
Virement annuel prêt caisse	3 778,00 \$	3 778,00 \$	- \$
Grand total des Charges:	2 601 601,00 \$	2 386 713,00 \$	214 888,00 \$
Transfert excédent des fonds généraux :	68 603,00 \$		
Transfert du Surplus affecté (égoût) :	22 732,00 \$		
Excédent / déficit de fonctionnement :	0,00 \$		

EXCÉDENTS ACCUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024	
Excédent de fonctionnement non affecté (généraux)	200 738 \$
Excédent de fonctionnement affecté (aqueduc)	486 670 \$
Excédent de fonctionnement affecté (égoût)	240 691 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	727 361 \$
Total des excédents de fonctionnements non affecté	928 099 \$

ANNEXE B

Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 - Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard 38040								
Titre	2026	2027	2028	Total des 3 ans	Source(s) de financement des projets	Commentaires	Aides financières	Contributions municipales
Mise aux normes et investissements en eau potable								
1 Remplacement de conduite d'eau potable pour desservir le 616, route 218.	40 000 \$	- \$	- \$	40 000 \$	Dépense de fonctionnement. En attente d'une validation d'admissibilité d'une aide financière.	Délais de réalisation: Avril 2026. Estimation sommaire du projet. (entrepreneur et matériel)		40 000 \$
Infrastructures et transport								
1 Nouvelles affiches de signalisation des rues.	- \$	- \$	X	- \$	Une demande d'aide financière sera à faire ainsi qu'une prévision budgétaire. Achat et installation en 2028.	Amélioration des panneaux d'indication des rues, poteaux sur le territoire et affiche d'adresse du bureau municipal.	0 \$	0 \$
Infrastructures communautaires								
1 Ré-Aménagement de la bibliothèque municipale au 172, St-Antoine.	94 842 \$	- \$	- \$	94 842 \$	Programme d'aide financière approuvée FRR-Volet 4 pour la réalisation en 2025 et 2026. Subventions de 62 622 \$ et 20 000 \$ de la TECQ. Secteur privé: 5 000 \$. Contribution municipale: 5 290 \$ et Contribution bénévole: 1 930 \$ (10,5 %)	Délais de réalisation: 30 juin 2026. Réponds aux besoins soulignés après consultation des citoyens, organismes et école (Politique familiale et MADA).	87 622 \$	7 220 \$
2 Toilette dans le sentier pédestre.	100 000 \$	- \$	- \$	100 000 \$	Notre demande au programme a déjà été acceptée. Une portion du projet est entamée, en, 2025 dont l'achat du bâtiment préfab de service qui servira de toilette et d'espace de rangement pour nos équipements.	Délais de réalisation: 30 mars 2026. Réponds aux besoins soulignés après consultation de citoyens, organismes et école (Politique familiale et MADA). En 2026, il reste le raccordement des conduites d'eau potable et usée, et électrique. Aménagement d'une dalle de béton et achat des équipements de toilette, d'une pompe, éclairage, chauffage et un abreuvoir.	100 000 \$	0 \$
3 Installation d'une génératrice desservant le centre communautaire.	- \$	120 000 \$	- \$	120 000 \$	Demande d'aide financière pour la réalisation en 2027. En attente de réponse d'admissibilité à un certain programme.	Pour répondre aux mesures d'urgence. Futur lieu de rassemblement. Estimation sommaire du projet.	0 \$	0 \$

ANNEXE B

<i>Suite - Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 - Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard 38040</i>								Aides financières	Contributions municipales	
<i>Suite- Infrastructures communautaires</i>										
4	Aménagement de la salle communautaire et Panneau numérique au bureau municipal	X	100 976 \$	- \$	100 976 \$	Demande d'aide financière. Subvention possible = 90 976 \$ Contribution municipale = 9 098 \$ (10%)	Délais de réalisation: d'ici le 31 décembre 2027. Une portion peut se réaliser en 2026. Apporte une meilleure visibilité et bonification des informations municipales. Une estimation sommaire du projet est à faire.	90 976 \$	9 098 \$	
5	Clôturer le terrain du garage municipal et inc.	- \$	8 000 \$	- \$	8 000 \$	Demande d'aide financière pour la réalisation en 2027.	Pour protéger les biens municipaux ainsi que les réserves de matériaux.	0 \$	0 \$	
<i>Infrastructures Sports et loisirs</i>										
1	Projet d'aménagement d'un espace sportif polyvalent.	125 985 \$	- \$	- \$	125 985 \$	Programme d'aide financière approuvée pour la réalisation en 2026. Contribution municipale = 20 985 \$ (16,7%). Subventions: 100 000 \$ et Organisme de 5 000 \$.	Délais de réalisation: 31 décembre 2026. Patinoire complète avec bandes et 3 terrains de Pickleball (surface multisports).	105 000 \$	20 985 \$	
2	Aménagement d'espaces de jeux pour aînés. Projet Bouger ensemble, vieillir ensemble.	27 000 \$	- \$	- \$	27 000 \$	Demande d'aide financière pour la réalisation en 2026 PNHA. En attente d'acceptation. Subventions: 25 000 \$ Contribution municipale = 2 000 \$	Délais de réalisation: 30 novembre 2026. Cela répond aux besoins soulignés après consultation des citoyens, et de la Fadoq (Politique MADA). Aménagement de 2 terrains de pétanque, 1 balançoire, 1 banc de parc, 1 abreuvoir, 1 jeu de curling sur tapis.	25 000 \$	2 000 \$	
3	Aménagement d'un espace d'apprentissage et artistique. Projet en collaboration avec l'école et les 3 municipalités.	50 920 \$	- \$	- \$	50 920 \$	Programme d'aide financière approuvée FRR-Volet 4 pour la réalisation 2026. Subventions: 45 800 \$ Contribution École = 2 500 \$ Contribution municipale = 2 620 \$ (5,2%)	Délais de réalisation: 31 décembre 2026. Cela répond aux besoins des élèves de l'école Marie Sophie. Le projet a été accepté par les trois municipalités, dont celle de Manseau, Ste-Marie-de-Blandford et Ste-Sophie-de-Lévrard.	48 300 \$	2 650 \$	
TOTAL:		438 747 \$	228 976 \$	- \$	667 723 \$	« X » = Projet qui pourrait également se réaliser dans l'année identifiée.			456 898 \$	81 953 \$
La réalisation des divers projets présentés peut être appelée à changer, ainsi que la planification de leurs exécutions, le tout, conditionnel aux aides financières ainsi qu'aux ententes qui en découlent. Un journal incluant ces tableaux sera distribué à toutes les résidences incluant les prévisions budgétaires adoptées pour l'année 2026, incluant ce tableau du plan triennal présentant des projets projetés d'investissement.										